

# Mobilisation pour la liberté d'expression



L'attentat contre *Charlie Hebdo* est un « 11 septembre français », titre **Le Monde**, qui rend largement compte du deuil national et des rassemblements spontanés. **La Croix** salue le « *Sursaut national* », qui se manifeste dans toute la France par « de multiples initiatives qui rendent hommage aux douze victimes de l'attaque terroriste ». Même tonalité de la part de **L'Humanité**, qui demande aux Français d'être « *tous debout contre la haine* ». Enfin, **Libération** s'intéresse à la traque des « *auteurs présumés du massacre, localisés dans l'Aisne* » et revient sur le parcours des deux frères terroristes.

Hier à midi, dans les usines, les bureaux, les écoles, les gares, les métros, les bus... les Français se sont figés pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes, comme en témoigne un reportage du **Parisien/Aujourd'hui** (page 15). La solidarité s'est exprimée dans le monde entier. Sur Twitter, les expressions #CharlieHebdo, #Iam Charlie et #Paris sont arrivées en tête des recherches en Belgique, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Italie, note **Le Parisien** (page 15). A Washington, le président Barack Obama s'est rendu hier soir à l'ambassade de France pour écrire « *Vive la France !* » sur le registre des condoléances. Dans la capitale américaine, des dizaines de personnes s'étaient ras-

semblées dès mercredi soir pour rendre hommage aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, le souvenir du 11 septembre était dans tous les esprits, souligne **Le Monde** (page 12).

Par ailleurs, Patrick Pelloux, médecin urgentiste et chroniqueur à *Charlie Hebdo*, raconte, dans **Le Parisien** (page 9), son arrivée sur les lieux de l'attentat et son intervention avec les pompiers. Il exprime son désespoir de ne pas avoir pu sauver ses amis : « *Il n'y avait plus rien à faire parce qu'ils étaient touchés à la tête.* »

Dans le même quotidien (page 11), on peut lire un émouvant portrait de Mustapha Ourrad, 60 ans, assassiné pendant la conférence de rédaction de *Charlie Hebdo*. Mustapha était également correcteur de presse à **Viva**, le magazine de la FMF, depuis 1997. Dans **Le Parisien**, Claire Marabelle, secrétaire générale de la rédaction de **Viva**, évoque « *un homme de vaste culture, grand lecteur et surtout un amateur de poésie* » (contact : [vivanet@viva.presse.fr](mailto:vivanet@viva.presse.fr)).

Malgré les nombreuses difficultés, les rescapés de l'équipe de *Charlie Hebdo* ont annoncé qu'ils publieront mercredi prochain « *un numéro de survivants* », tiré à un million d'exemplaires, contre 60 000 habituellement, précise **Libération** (page 13). Ce numéro exceptionnel (suite page 4)

## CONGRÈS DE NANTES :

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions au 41<sup>e</sup> congrès de la Mutualité Française, qui se tiendra du 11 au 13 juin, à Nantes (Loire-Atlantique) sont ouvertes sur Mutweb.

Cette manifestation, organisée avec l'appui de l'union régionale Pays de la Loire,

a pour thème « *Utilité sociale, justice et efficacité: une ambition pour les entreprises mutualistes* ».

Disponible sur Mutweb, le pré-rapport au congrès rappelle les défis qui doivent être relevés par le mouvement mutualiste et donne des pistes de réflexion sur la nécessaire rénovation du modèle pour « *le mettre en capacité de démontrer son utilité sociale et son efficacité économique* ».

[Cliquer ici](#) pour consulter le pré-rapport et s'inscrire

## EN DIRECT

 [page 3](#)

# Handicap : la MNH et des acteurs de la santé se mobilisent pour l'accès aux soins

Une trentaine d'acteurs du monde médical, mutualiste et associatif ont signé le 16 décembre dernier une charte visant à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicaps, à l'occasion d'un colloque organisé à Paris par la Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH). Parmi les signataires figurent la Mutualité Française, la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), l'Unapei (parents des personnes handicapées) et la Haute Autorité de santé (HAS).

La charte « Romain Jacob », baptisée ainsi en mémoire du fils handicapé de Pascal Jacob, auteur du rapport sur l'accès aux soins des personnes handicapées, rappelle « l'urgence d'apporter une réponse aux attentes de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement, très démunis face au manque de sensibilisation, de formation et de moyens ».

## COORDINATION DES SOINS

Les douze articles de la charte portent notamment sur une meilleure prise en compte des besoins de la personne, une reconnaissance du rôle des accompagnants, une meilleure coordination dans le parcours de soins, la prévention des hospitalisations grâce aux services de soins infirmiers à domicile, et l'amélioration de la réponse aux urgences médicales.

« La santé est un droit fondamental et le handicap ne doit pas être un obstacle aux soins, a déclaré Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée



Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de Lutte contre l'exclusion, entourée des signataires de la charte.

© Alain Le Breton (MNH)

des Personnes handicapées et de Lutte contre l'exclusion, lors de la signature de la charte Romain Jacob. Les contrats signés entre les agences régionales de santé (ARS) et les maisons de santé devront préciser les conditions d'accueil des personnes handicapées, a ajouté Ségolène Neuville.

La signature de cette charte s'inscrit dans une série d'initiatives menées dans le cadre de la « Grande cause MNH » en 2014, consacrée à l'accessibilité aux soins. Il s'agit, par exemple, de projections-débats du film « Handicap et maternité », de l'édition du guide « Pour une meilleure accessibilité aux soins » et de l'attribution du 17<sup>e</sup> Trophée de l'innovation handicap MNH.

↳ [John Sutton](#)

Cliquez ici et retrouvez les rubriques de l'Afim sur [mutweb](#)



Le choix d'une santé solidaire

## Application de la convention nationale pharmaceutique aux pharmacies mutualistes

L'arrêté du 18 décembre 2014, relatif aux modalités d'application de la convention nationale pharmaceutique aux pharmacies mutualistes est paru au *Journal officiel* du 20 décembre 2014.

C'est un acquis capital pour l'avenir des pharmacies mutualistes. En effet, la nouvelle convention pharmaceutique d'avril 2012, passée entre l'Uncam et trois syndicats représentatifs des pharmaciens titulaires d'officine, a mis en place les nouveaux modes de rémunération visant, d'une part, à compenser les effets des politiques de baisse des prix des médicaments, et, d'autre part, à rétribuer les nouvelles missions confiées aux pharmaciens dans le cadre de la loi HPST, notamment en matière

de prévention et de suivi des patients chroniques.

La FNMF et l'Union nationale des pharmacies mutualistes (UNPM) se sont largement mobilisées afin que les pharmacies mutualistes bénéficient de ces dispositions au même titre que les officines libérales. C'est désormais chose faite !

[Cliquer ici](#) pour lire l'arrêté du 18 décembre 2014

**Direction santé.**  
Marie-Claude Lux.  
Tél. : 01 40 43 36 21  
Mél. : [marie-claude.lux@mutualite.fr](mailto:marie-claude.lux@mutualite.fr)

## EN DIRECT du service formation

### 6<sup>e</sup> promotion du CQP spécialistes prestations mention « santé » ou « prévoyance : recrutement des candidats

Le service fédéral de formation, labellisé par l'Observatoire de l'emploi et des métiers en Mutualité (OEMM) pour la mise en place du certificat de qualification professionnelle (CQP) spécialistes prestations mention « santé » ou « prévoyance », est en cours de recrutement des candidats de la 6<sup>e</sup> promotion.

Cette formation reconnue au niveau de la branche Mutualité, se déroulera au siège de la FNMF et démarrera le 4 mars 2015, pour une durée totale de 300 heures maximum réparties sur 20 modules. La durée est variable puisque chaque candidat suivra un parcours de formation individualisé en raison de ses compétences acquises et identifiées lors d'un entretien d'accueil et d'orientation qui se déroulera fin janvier.

Le CQP spécialistes prestations, s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences puisqu'il est accessible par une VAE partielle ou totale. C'est

également une démarche de développement des compétences en lien avec les évolutions métier.

A l'issue de la formation (un module tous les 15 jours environ, hors vacances scolaires), les « spécialistes prestations » seront en capacité de traiter des dossiers et des réclamations complexes, contrôler la fiabilité des informations reçues, gérer les anomalies des processus de production et conduire des actions d'amélioration, dans une perspective de qualité et dans le respect de procédures.

Le service fédéral de formation assure tout au long de la formation, un accompagnement personnalisé des candidats en vue de l'obtention de ce CQP.

**Inscriptions et renseignements :**  
Morgane Rocoffort. Tél. : 01 40 43 32 14  
Raymonde Huyghues-Despointes  
Tél. : 01 40 43 30 83



Une réponse à toutes vos questions.



**SVP fédéral vous aide** dans vos questions sur les métiers de la Mutualité et vous assiste dans l'utilisation de **Mutweb**.

**Du lundi au vendredi** par mail : [fsvp@mutualite.fr](mailto:fsvp@mutualite.fr)

**et par téléphone de 14h à 17h30**

SVP fédéral est dédié aux groupements et aux mutuelles adhérents à la FNMF.

(suite de la page 1) sera conçu dans les locaux du quotidien, qui a offert d'héberger la rédaction de *Charlie Hebdo*, comme il l'avait été en 2011, après l'incendie criminel des locaux de l'hebdomadaire.

« *L'Union sacrée jusqu'à quand ?* », interroge **Le Monde** (page 8) à propos des divisions apparues autour de l'organisation de la « *marche républicaine et silencieuse* », organisée dimanche à Paris, entre République et Nation, à l'appel de l'ensemble des partis de gauche et de droite, des syndicats et des associations de défense des droits de l'Homme. Le PS et le Front de gauche refusent la participation du Front national à la manifestation, tandis que l'UMP trouve inacceptable une telle exclusion, note **Libération** (page 10). La participation du président de la République à la « *marche républicaine* » de dimanche est envisagée, mais « *pas décidée* » pour le moment.

### TIERS PAYANT : LA SOLUTION DES COMPLÉMENTAIRES

Le secteur des complémentaires santé est « *en train de préparer une plateforme informatique, sur le modèle du groupement d'intérêt économique (GIE) des cartes bancaires, pour que le tiers payant se mette en place avec eux* – et

*non uniquement sous l'égide de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)* », annoncent **Les Echos** de jeudi 8 janvier (page 6).

Principal mot d'ordre pour la mise en œuvre de ce dispositif : la généralisation du tiers payant doit s'appuyer sur un système « *simple* » et facile à utiliser, selon les termes de François Hollande lundi dernier sur **France Inter**.

« *Il faut éviter toute charge administrative supplémentaire pour le médecin qui passe au tiers payant* », estime dans cet esprit Etienne Caniard, le président de la Mutualité Française, qui « *milite depuis longtemps pour la généralisation* » de la dispense d'avance de frais.

Pas question pour le professionnel de santé de « *supporter le risque d'un aléa dans la transaction* », expliquent **Les Echos** : « *Il sera donc assuré par les complémentaires, comme le commerçant est assuré par les banques lors d'un paiement par carte bleue. Avec la carte Vitale, le système authentifiera en temps réel le patient et identifiera ses droits sans qu'il soit nécessaire de saisir des informations supplémentaires.* » Le système vérifiera en outre que le compte du médecin aura bien été crédité pour chaque consultation.

Pratiquée par tous les pharmaciens et par 55 % des infirmiers, la dispense

d'avance de frais « *est obligatoire chez le médecin pour les titulaires de la couverture maladie universelle (CMU) et sera étendue aux bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (ACS) le 1<sup>er</sup> juillet* », rappelle Solveig Godeluck. C'est précisément les conditions de mise en œuvre de cette étape qui suscitent la colère des complémentaires, note cette journaliste.

D'où l'initiative d'Etienne Caniard, de réunir fin novembre l'ensemble des acteurs de la complémentaire (mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance), afin de mettre sur pied un dispositif commun. A ce stade, aucune solution technique ni juridique n'est arrêtée. Les trois familles ont « *harmonisé les formats et normes d'attestation d'ouverture de droits* » et préparent un annuaire des complémentaires, qui sera mis en ligne cette année. Reste à travailler avec les éditeurs de logiciels médicaux pour intégrer dans leurs produits la future brique « tiers payant ».

↳ **John Sutton  
et Sabine Dreyfus**

Cliquez ici et retrouvez les  
revues de presse  
de l'afim sur **mutweb**

### SOCIAL

– « *Les Français sceptiques sur l'efficacité de la loi Macron.* » 56 % des Français pensent que la loi pour la croissance et l'activité ne contribuera pas à la relance de l'économie, selon un sondage CSA pour **Les Echos**, page 6.

– « *La CEDH, ultime arbitre dans l'affaire Lambert.* » La Cour européenne des droits de l'Homme se prononcera avant l'été sur la fin de vie de Vincent Lambert. **Le Monde** page 5.

– « *Le combat maladif des toubibs contre la loi Touraine.* » Le tiers payant augmenterait le « *consumérisme médical* », selon le Syndicat des médecins libéraux. « *Le choc de revalorisation* » de leurs honoraires, que les médecins réclament, ne risque-t-il pas de creuser le trou de la Sécu ?, interroge **Le Canard enchaîné**, page 4.

– « *Antoine ou la vie entre les deux rives.* » La famille Petit, dont le fils a été fauché par un chauffard, veille sur Antoine, en état de conscience minimale. **L'Express** n° 3314, pages 46 à 50.

### SANTÉ

– « *Des soins cardiaques adaptés à chacun.* » Les cardiologues

affinent leurs diagnostics et leurs connaissances de l'assimilation des médicaments par chaque patient. **Le Figaro** page 10.

– « *En Guinée, des essais cliniques anti-Ebola suscitent des interrogations.* » Cet essai se déroule en zone forestière, où l'épidémie est en net reflux, alors que les nombreux malades de la capitale Conakry n'ont pas accès aux traitements expérimentaux. **La Croix** page 15 et **Les Echos** page 18.

– « *Un nouvel antibiotique ?* » Un nouvel antibiotique prometteur a été identifié par une équipe de chercheurs américains et allemands. Les résultats ont été publiés le 8 janvier dans la revue **Nature**. **Le Monde** pages 1 et 4.

– « *Faut-il interdire la vente libre du paracétamol ?* » Après de longues négociations avec les fabricants, les pouvoirs publics ont baissé le prix du paracétamol en janvier. En cas de surdosage, il peut provoquer des hépatites, rappelle **Le Point** n° 2208, page 20.

### ET AUSSI

● Les prix de la réassurance à la baisse. **Les Echos** page 28.

## Agenda

13 JANVIER

« La politique française d'emploi des personnes en situation de handicap au regard de la politique prônée par l'Europe », 1<sup>re</sup> édition de la Matinale de l'Europe et du handicap, un forum organisé par l'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap, dont la Mutualité Française est membre. Cet événement se déroulera dans les locaux de la FNMF.

Lieu : Paris.

Informations : [gwenaelle.duclermortier@mypass.fr](mailto:gwenaelle.duclermortier@mypass.fr)

20 JANVIER

« La Mutualité à l'heure du virage numérique », journée de l'information et de la communication mutualistes, organisée par la Mutualité Française.

Informations : [helene.levamis@mutualite.fr](mailto:helene.levamis@mutualite.fr)

Inscriptions, [cliquer ici](#)

## CONGRÈS : LE CALENDRIER DES INTERRÉGIONALES

Languedoc-Roussillon/Paca/Corse	Avignon	13/01/15
Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace	Nancy	22/01/15
Nord-Pas-de-Calais/Picardie/Normandie	Amiens	27/01/15
Bretagne/Pays de la Loire	Nantes	03/02/15
Antilles/Guyane	Pointe-à-Pitre	05/02/15
Ile-de-France	Paris	19/02/15
La Réunion	Saint-Denis	11/03/15

6 FÉVRIER

« Enjeux et risques de la généralisation de la complémentaire santé pour les 3 fonctions publiques », un colloque organisé par la Mutualité Fonction Publique (MFP).

Lieu : Nancy.

Informations : [colloquelorraine@mfp.fr](mailto:colloquelorraine@mfp.fr)

7 ET 8 FÉVRIER

« Vivre ensemble, jeunes et vieux, aujourd'hui et demain », troisième volet de la Cause des aînés, avec le partenariat de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD6PA) et l'association Bien-Traitance, formation et recherches. Lieu : Paris.  
Informations : [www.cause-des-aines.fr](http://www.cause-des-aines.fr)

10 FÉVRIER 2015

« La place de la solidarité et de l'assurance maladie obligatoire dans la prise en charge des soins », colloque de la Mutualité Fonction Publique.

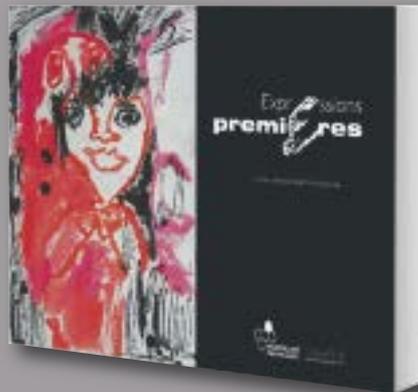
Lieu : Saint-Laurent-Blangy.

Informations : [colloquenordpasdecalais@mfp.fr](mailto:colloquenordpasdecalais@mfp.fr)

**Vous recherchez un cadeau original et significatif des valeurs que porte votre mutuelle ?**

## Offrez *Expressions premières*

Un livre composé des œuvres picturales de neufs créateurs dont le point commun est d'être en situation de handicap.



Prix à l'unité : 25 €

(réduction pour un achat en nombre)

N'hésitez pas à nous contacter au 01 40 43 63 58

Mél. : [bruno.taillefert@mutualite.fr](mailto:bruno.taillefert@mutualite.fr)